



## La précarité alimentaire sur la CCGAM

### La précarité alimentaire, état des lieux

En mars 2023, le réseau des Banques Alimentaires publiait son « étude profil » sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire. Quelques chiffres peuvent en être retenus :

1. Le nombre de bénéficiaires des banques alimentaires a été multiplié par 3 entre 2012 et 2022 (2,4 millions de personnes en 2022, 5,5 millions de personnes selon un rapport d'information du Sénat de 2018, rapport qui indiquait que 8 millions de personnes étaient en situation de précarité alimentaire<sup>1</sup>)
2. 60% des bénéficiaires résident en zone rurale ou périurbaine
3. La dépendance à l'aide alimentaire augmente, 52% des bénéficiaires de 2020 ne pouvaient absolument pas se passer de l'aide alimentaire, ils étaient 67% en 2022
4. Si la majorité des bénéficiaires sont sans emploi, 17% ont un emploi en CDI ou CDD, 17% sont à la retraite
5. En 2022, 1/3 des bénéficiaires étaient des nouveaux bénéficiaires

La situation économique en 2023 est marquée par une forte inflation, en particulier dans le secteur de l'alimentation : 16,16% d'augmentation de l'Indice des Prix à la Consommation – Alimentation (source Insee) entre janvier 2022 et septembre 2023.

Cette situation ne fait qu'accroître la précarité alimentaire. Les alertes lancées il y a quelques semaines par les Restos du Cœurs et le réseau des Banques Alimentaires confirme cette tendance alarmante. En mai 2023, une étude du Credoc montrant que 16% des Français (soit plus de 10 millions de personnes) ne mangeaient pas à leur faim<sup>2</sup>, avec une hausse de 4 points entre juillet 2022 et décembre 2022.

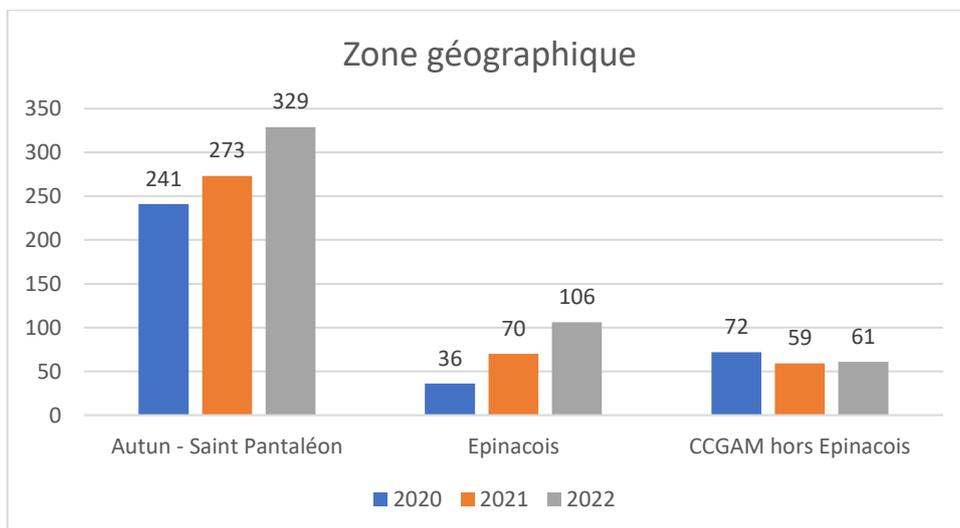
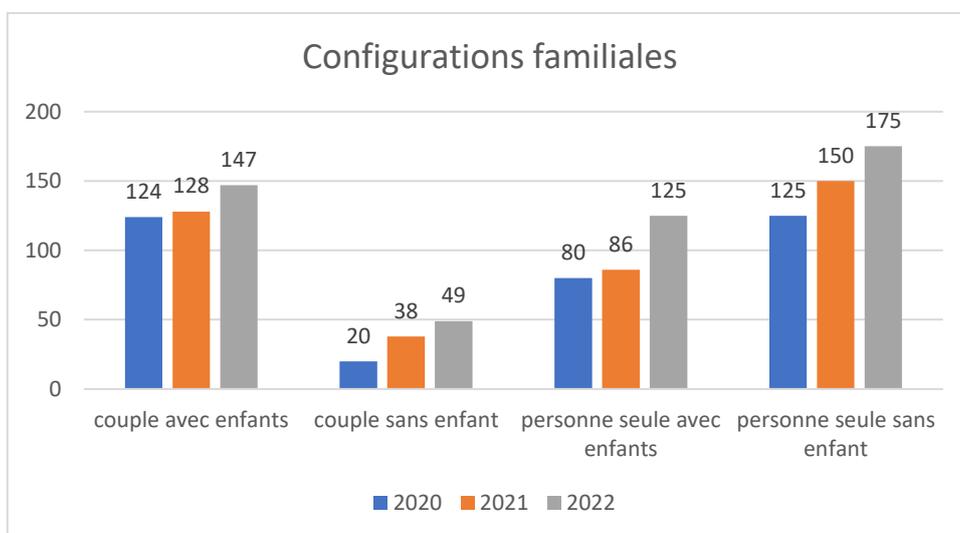
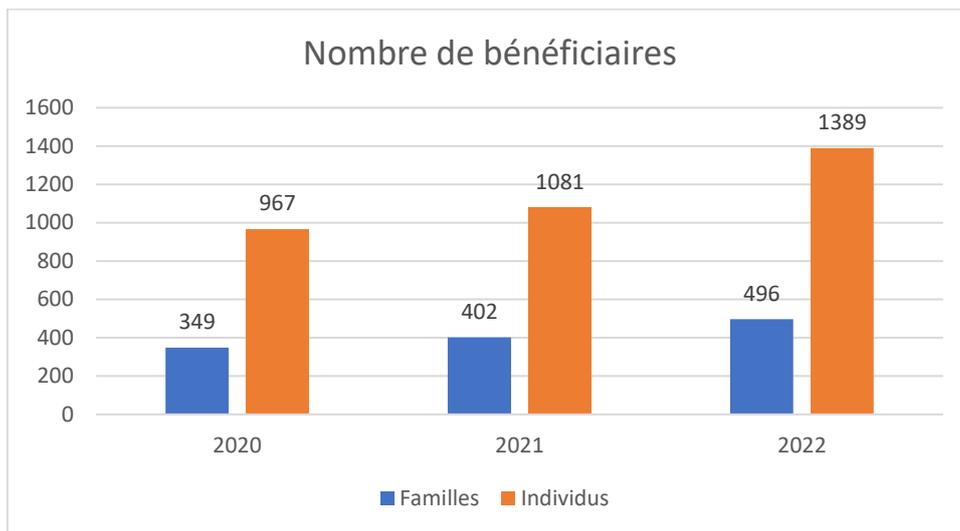
### Les données sur la CCGAM :

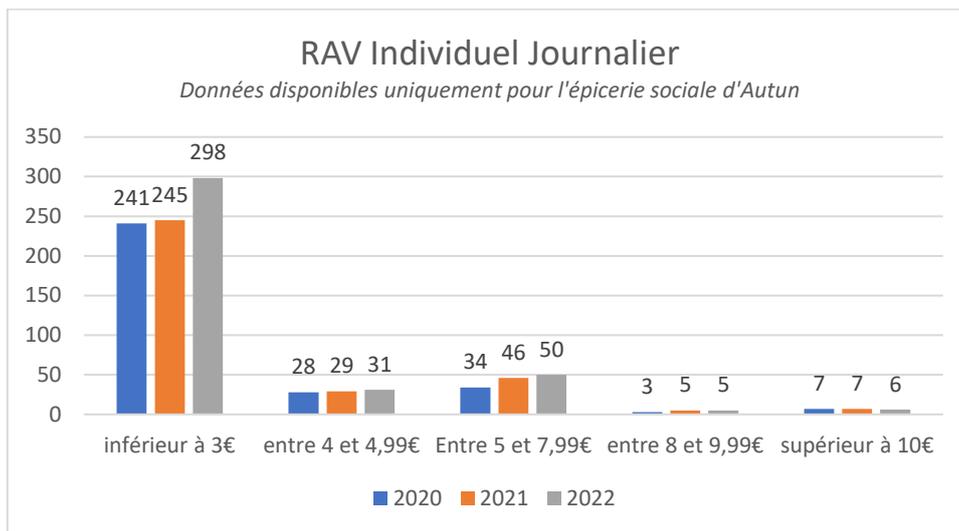
Deux épiceries sociales existent sur la CCGAM, une à Autun et une à Epinac. Les statistiques fournies par ces deux structures permettent de mesurer l'ampleur prise ces dernières années par cette question de la précarité alimentaire sur le territoire de la CCGAM.

---

<sup>1</sup> Les banques alimentaires ne constituent pas les seuls organismes qui interviennent en la matière et toutes les personnes en situation de précarité alimentaire ne bénéficient pas d'une aide alimentaire.

<sup>2</sup> Personnes qui répondent « oui » à la question : « Il vous arrive parfois / souvent de ne pas avoir assez à manger »





Sans reprendre en détail ces données, on peut néanmoins simplement souligner qu'entre 2020 et 2022, le nombre de familles bénéficiaires a augmenté de 42% sur la CCGAM et le nombre de personnes concernées à travers ces familles a augmenté de 43%.

Au-delà des bénéficiaires directes de l'aide alimentaire sur la CCGAM, quelques données complémentaires peuvent donner une idée indirecte de l'urgence en matière plus globale d'insécurité alimentaire.

Libellé géographique	France métropolitaine	CC du Grand Autunois Morvan
1 <sup>er</sup> quartile (€)	14450	14040
Médiane (€)	21950	20020
3 <sup>e</sup> quartile (€)	31120	26990
Part des revenus d'activité (%)	67,4	56,7
dont part des salaires et traitements (%)	59,6	47,7
dont part des indemnités de chômage (%)	3,1	2,8
dont part des revenus des activités non salariées (%)	4,7	6,2
Part des pensions, retraites et rentes (%)	26,8	38,4
Part des autres revenus (%)	5,8	4,9

Source : Fichier Localisé Social et Fiscal - Insee - Année 2022

Le revenu médiant de la CCGAM est 8,7% inférieur au revenu médian national, la part des pensions et retraites est de 38,4% contre 26,8%.

La précarité alimentaire touche prioritairement les plus pauvres et les retraités.

La CCGAM est marquée par une pauvreté tendancielle plus forte et une surreprésentation des retraités.

Si ces données ne permettent pas d'en déduire des chiffres précis sur l'insuffisance alimentaire et la précarité alimentaire, ils montrent au moins qu'il n'y a pas de raison de penser que la situation de la CCGAM en la matière est meilleure que celle décrite précédemment à l'échelle nationale, d'autant que la précarité alimentaire touche plus les zones rurales que les zones urbaines.